

# **PROJET EDUCATIF des Accueils de Loisirs de l'Association des Maisons de Quartier de Reims**

Le projet éducatif s'adresse aux familles pour leur permettre de connaître nos objectifs d'accueil et d'animation ; ce projet, ou sa synthèse, fera systématiquement l'objet d'une présentation ou d'une diffusion, conformément à la réglementation.

Il s'adresse également aux équipes pédagogiques afin de leur faire connaître le cadre qu'elles s'engageront à respecter pendant toute la durée de leur implication dans le C.L.S.H.

Il précise les orientations que les Maisons de Quartier de Reims s'engagent à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil en accueil de loisirs des enfants mineurs pendant les mercredis en période scolaire, les vacances scolaires et éventuellement les périodes périscolaires.

Nos accueils de loisirs peuvent apporter une réponse aux préoccupations suivantes :

- un temps d'accueil correspondant aux besoins d'organisation de la vie familiale pour les périodes hors temps scolaire,
- une proposition d'animations offrant une alternative à l'inactivité et à d'autres formes de loisirs plus individualisés.

L'intervention de directeurs et d'animateurs qualifiés qui agissent en lien avec l'équipe permanente de la Maison de Quartier constitue un cadre privilégié pour la sécurité affective et physique des enfants qui nous sont confiés.

Ce projet éducatif fait référence au projet associatif de l'Association des Maisons de Quartier de Reims et prend en compte la déclinaison de nos principes d'intervention :

- *« reconnaître l'autre comme une personne qui a des capacités à agir et à partager*
- *respecter chacun tel qu'il est dans sa diversité,*
- *permettre la promotion de l'individu et du groupe,*
- *favoriser l'apprentissage de la vie collective, en garantissant les droits et les devoirs de chacun,*
- *garantir la qualité de l'accueil pour tous ».*

## **Nos principes généraux :**

- Nous considérons l'enfant comme un adulte en devenir et nous agissons pour contribuer à sa construction à côté de la famille et de l'école.
- Nous accordons une importance prioritaire à la qualité de l'accueil qui permet d'instaurer une relation de confiance avec les parents et avec les enfants. Cette qualité d'accueil se traduit également dans les conditions de vie et de réalisation des activités qui prennent nécessairement en compte la situation et l'âge du public présent.
- Nous positionnons l'accueil de loisirs comme :
  - ↳ un lieu collectif qui favorise la socialisation,
  - ↳ un lieu éducatif qui facilite le développement de l'enfant,
  - ↳ un lieu ouvert qui participe à l'enrichissement social et culturel.
- Nous inscrivons nos interventions dans un contexte de proximité, recherchant l'accessibilité au plus grand nombre et une relation directe avec les familles

## **Nos objectifs éducatifs :**

- favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité :
  - ↳ créer des conditions d'accueil et d'animation adaptées à la participation d'enfants d'âges différents,
  - ↳ développer des activités porteuses de plaisir et de relation,
  - ↳ proposer des activités dans une démarche de projet (l'activité est un moyen, pas une finalité),
  - ↳ s'appuyer sur les différentes ressources locales d'animation,
  - ↳ respecter les rythmes de vie de l'enfant en laissant une place aux temps de repos et de détente,
  - ↳ partir des notions de motivation, envie et plaisir,
  - ↳ encourager la découverte et la pratique de différentes activités (manuelles, artistiques, d'expression, sportives, scientifiques,...) autour de thèmes variés (connaissance du monde, solidarité, environnement,...).
  
- permettre aux enfants d'acquérir des repères de la vie sociale, l'autonomie et la créativité :
  - ↳ privilégier les activités contribuant à l'épanouissement personnel et au bien vivre collectif,
  - ↳ instaurer des relations enfants-adultes favorisant la construction de la personnalité,
  - ↳ faciliter la découverte de l'environnement de l'enfant : son quartier et sa ville,
  - ↳ laisser la possibilité à l'enfant de faire des choix, de donner son avis et de faire des propositions,
  - ↳ développer des actions à caractère interculturel et intergénérationnel,
  - ↳ favoriser la progression de l'enfant en valorisant ses réalisations.
  
- soutenir la relation parents-enfants :
  - ↳ proposer des temps d'animation réunissant les familles,
  - ↳ inciter les parents à s'investir dans des actions,
  - ↳ privilégier l'importance du contact à l'accueil et à la fin de la journée,
  - ↳ informer les parents des objectifs et activités développés.

## **Un axe transversal entre les accueils de loisirs des Maisons de Quartier de Reims :**

- ↳ proposer des temps d'échanges et de réflexion entre les directeurs
- ↳ organiser des temps de formation complémentaire avec les animateurs
- ↳ élaborer ou participer à des actions concernant soit plusieurs, soit l'ensemble des Maisons de Quartier

## **Les moyens mis en œuvre :**

- le respect des conditions réglementaires d'encadrement et de fonctionnement
- les locaux collectifs des maisons de quartier
- les autres espaces ressources du quartier, de la ville ou d'environnements extérieurs
- les moyens matériels disponibles
- les partenariats avec les autres acteurs sociaux et éducatifs, avec les organismes intervenant dans la formation des acteurs des Centres de Vacances et de Loisirs.

## **Un projet pédagogique spécifique :**

Chaque Maison de Quartier élabore son propre projet pédagogique adapté à son environnement pour déterminer les modalités concrètes de réalisation de ce projet éducatif.

## **L'évaluation :**

Chaque Maison de Quartier réalise une évaluation qualitative et quantitative de l'ensemble des séjours organisés, dans une démarche de qualité et de progrès.